

Ian Brossat

Conseiller de Paris (PCF)
Président du groupe PCF/PG
Conseiller du 18^{ème}

Paris, le 23 janvier 2012

Madame Marisol Touraine,
Ministre des Affaires sociales et de la Santé,
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation très inquiétante de l'hôpital Sainte-Périne, situé dans le 16^e arrondissement de Paris.

Vendredi 18 janvier, une patiente de 92 ans a été retrouvée morte de froid dans le parc de l'hôpital. La veille, un autre patient atteint de la maladie d'Alzheimer s'est enfui de l'hôpital par des portes apparemment restées ouvertes. Retrouvé dans la soirée par des pompiers, dans la rue et à demi-nu, il a été identifié et ramené à Sainte-Périne le lendemain.

Depuis plusieurs années, les syndicats de l'AP-HP dénoncent, sans relâche, le manque de postes et la baisse de la qualité des soins au sein de cette structure.

Le 10 octobre 2011, les personnels ont engagé une grève à l'appel de trois organisations syndicales afin d'alerter sur cette situation.

Avec les élus du groupe PCF/PG au Conseil de Paris, nous avons tiré la sonnette d'alarme dès le 17 octobre 2011 lors d'une question d'actualité portant spécifiquement sur la situation de l'hôpital Saint-Périne. Nous faisons le constat d'une situation consternante et dramatique et demandons que des dispositions urgentes soient prises afin de remédier au manque criant de personnel soignant.

L'actualité nous renvoie malheureusement aux conséquences des suppressions de postes et des restructurations en rafale que l'AP-HP a subies ces dernières années.

Rien n'indique, pourtant, que les leçons de cette politique ont été tirées. En 2013, l'AP-HP prévoit en effet 150 millions d'euros d'économies supplémentaires.

Il me serait donc agréable de connaître les mesures particulières qui seront prises afin que l'hôpital Sainte-Périne puisse de nouveau assurer ses missions de service public dans le respect des patients et des personnels.

Plus globalement, la nécessité d'un moratoire sur la mise en œuvre du plan stratégique, engagé par l'AP-HP il y a trois ans, est aujourd'hui affirmée par nombre de patients, de personnels et d'élus. J'aimerais savoir l'écho que vous comptez donner à cette proposition.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Ian Brossat